



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

ECONOMIE, VIE QUOTIDIENNE

Indemnité carburant



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail.

Les bénéficiaires peuvent en faire la demande jusqu'au 28 février à partir du formulaire dédié : <https://ict.impots.gouv.fr>.



Créé le : 20/01/2023

➔ [Lien formulaire dédié](#) 

➔ [Lien pour l'essentiel des informations relatives à cette indemnité](#) 